



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 74731

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport de l'inspection générale de la police nationale concernant les adjoints de sécurité. Elle lui rappelle que, recrutés dans le cadre du dispositif emplois jeunes pour une durée de cinq années, ces adjoints de sécurité sont devenus au fil des mois de véritables auxiliaires de police dont les missions ont été le plus souvent élargies sans que leur statut, leur formation, leur condition d'exercice ou de rémunération ne suivent cette évolution. Dès lors, elle lui indique que l'on est donc bien loin des missions premières qui consistaient à assurer un lien social. Elle lui demande de lui indiquer quelle est la réflexion du ministère face à cette situation et quelle politique il entend mener dans l'avenir pour le recrutement éventuel des futurs adjoints de sécurité et sur quelle base.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74731

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1758